

Doc 5.3. Évaluer de la capacité des institutions de microfinance

Domaines clés pour l'évaluation

- **Vision et mission:** L'organisation a-t-elle une vision et une mission claires ? Est-ce conforme à la vision du programme TREE ? Combine-t-il des objectifs sociaux et financiers ? Est-il prêt à travailler avec le groupe cible de TREE ?
- **Stratégie:** Quelle est la stratégie de l'organisation pour son programme de microfinance ?
- **durabilité :** L'organisation a-t-elle une vision à long terme ? Planifie-t-il la durabilité? Est-il tourné vers l'avenir, au-delà d'une possibilité de financement particulière?
- **Gestion:** Quelle est la capacité de l'agence à gérer un programme de microfinance ? La direction soutient-elle la vision, la mission et la stratégie de l'agence ?
- **Expertise :** L'agence a-t-elle une expertise en microfinance ? A-t-il maintenu de faibles niveaux d'impayés (par exemple, moins de 10 % du portefeuille à risque après 30 jours) ? Son expérience dans les programmes d'épargne et de crédit pour les ruraux pauvres ?
- **Image et réputation :** La réputation de l'agence est-elle compatible avec la microfinance, ou génère-t-elle des attentes selon lesquelles elle fournira des services gratuitement ou à un tarif subventionné ?
- **Présence de succursales et de réseau à proximité de la communauté** où le programme est mis en œuvre.
- **Présence de personnel sur le terrain** qui peut suivre les prêts et fournir les services requis.
- La **gamme de services offerts** (crédit, épargne, etc.) est-elle conforme à la demande des clients de TREE
- **Flexibilité dans ses politiques** et procédures de crédit pour les prêts à court et moyen terme pour les petites entreprises individuelles et collectives agricoles et non agricoles activités agricoles.
- Volonté de renoncer à des **garantie strictes** et d'utiliser le concept de garantie de groupe, de soutien et de pression communautaires et de servir des groupes non traditionnels et socialement exclus.
- **Taux d'intérêt raisonnables** (Remarque : les ONG ont souvent un taux d'intérêt forfaitaire qui est supérieur aux taux bancaires en raison de leurs coûts administratifs plus élevés avec des prêts plus petits et un suivi intensif des prêts).
- **Expérience dans les petits plans d'épargne.**
- **Intérêt et volonté de participer à la promotion des programmes de travail indépendant.**

Exigences préférées

Idéalement, l'IMF partenaire devrait également répondre aux exigences préférées suivantes (celles-ci peuvent également être renforcées grâce à un soutien au renforcement des capacités) :

- Étendue des services financiers : L'agence fournit-elle une variété de services financiers (y compris l'épargne et le crédit) ? Ces services sont-ils adaptés au groupe cible de TREE ?
- Dotation en personnel : quelles sont les compétences du personnel et quelle importance accordez-vous au développement des compétences ? Quelle est la productivité et la rotation du personnel ? Les membres du personnel sont-ils bien motivés ?
- Performance : Qu'est-ce que l'agence a réalisé grâce à ses opérations passées (en termes de portée, d'impact, de durabilité et d'efficacité) ? Si les performances passées ont été faibles, comment l'agence justifie-t-elle cela ? Comment suit-il ses performances ?
- Contrôles internes : comment l'agence se protège-t-elle contre la fraude ?
- Appui multi-bailleurs : combien de bailleurs soutiennent l'agence, et à quelles fins ? Le soutien de plus d'un donateur est préférable, mais le soutien d'un trop grand nombre de donateurs est contre-productif. Les exigences des donateurs doivent également être compatibles.